

PERSONNE COMPETENTE EN RADIOPROTECTION RENOUVELLEMENT SOURCES NON SCELLEES ET/OU SOURCES SCELLEES

| | |
|------------------------------|--|
| Objectif | Actualiser les connaissances techniques et réglementaires d'une personne compétente en radioprotection exerçant cette activité régulièrement, dans le secteur industrie et recherche. Option : sources radioactives non scellées et/ ou scellées |
| Dates et durée | Du 28 au 31 mars 2022 (4 jours) |
| Modalité de formation | Présentiel – Locaux de l'APAVE à Saint Denis (93) |
| Public | Personne compétente en radioprotection exerçant cette activité dans le secteur industrie et recherche : sources radioactives non scellées et /ou sources scellées |
| Prérequis | <p>Le stagiaire doit fournir lors de son inscription sur Sirène (espace dédié dans le formulaire d'inscription) :</p> <ul style="list-style-type: none">○ La copie de l'avis FAVORABLE d'aptitude à exercer la fonction de PCR ;○ Un justificatif de l'employeur prouvant la fonction de PCR;○ Un rapport d'activité justifiant des missions accomplies en tant que PCR au cours des cinq dernières années ;○ Le dossier de renouvellement ;○ Son précédent certificat dont la validité doit être en cours. <p>Les stagiaires devront s'équiper d'une calculatrice scientifique et de leurs dosimètres.</p> |
| Programme | <p>Actualisation et maintien des connaissances et compétences de PCR:</p> <ul style="list-style-type: none">○ Base de la prévention des risques professionnels○ Rayonnements ionisants et effets biologiques○ Principes de radioprotection des travailleurs○ Moyens de protection○ Principes de détection des rayonnements ionisants○ Evaluation du danger radiologique et définition des zones réglementées○ Analyse des postes de travail et classement des travailleurs○ Surveillance dosimétrique et médicale des travailleurs○ Evaluation des risques de dispersion de matière contaminées.○ Mise en œuvre de la procédure de gestion des effluents et des déchets○ Organisation de la décontamination d'un poste de travail○ Mise en œuvre et réalisation des contrôles de radioprotection○ Acteurs internes et externes à l'établissement en matière de radioprotection○ Gestion d'une situation radiologique dégradée ou accidentelle○ Environnement administratif lié à la détention d'installation radiologique○ Formation des travailleurs○ Gestion de la co-activité <p>Contrôle des connaissances : Contrôle des connaissances sous forme de QCM et QROC (question à réponse ouverte courte), contrôle continu lors des travaux dirigés et pratique et évaluation orale de l'analyse en sous-groupe d'un cas pratique.</p> <p>Suite à la réussite au contrôle des connaissances et savoir-faire, un certificat de formation d'une validité de cinq ans, est délivré par l'organisme certifié.</p> |



Date limite d'inscription : 18 Février 2022

Inscription sur Sirène : <https://www.sirene.inserm.fr/>

Région : Ile-de-France / Domaine : Hygiène et Sécurité

Contact : Julie MAZEL

Inserm DR IDF-Paris Centre Nord

Formation continue

Immeuble Kadence – 86 Rue Regnault

75013 PARIS

01 81 70 72 28

Mail : julie.mazel@inserm.fr ou formation.paris7@inserm.fr